



COVID-19 : Yves Métaireau maire de La Baule-Escoublac, alerte sur les risques de relâchement induits par les mesures de confinement

Communiqué de presse du 9 avril 2020

Publié le 09 avril 2020

Les **mesures de confinement**, imposées pour faire face à la crise sanitaire du covid-19, **peuvent se révéler au fil des jours**, et pour chacun d'entre nous, de **plus en plus difficiles à vivre**. Yves METAIREAU, Maire de La Baule-Escoublac en a bien conscience, mais appelle cependant chaque Baulois, résident principal ou secondaire, à les respecter **scrupuleusement**.

Cet **appel au civisme et à la responsabilité** est motivé par les **constats suivants** :


- **Déambulations nombreuses** dans les avenues bauloises contraires aux autorisations dérogatoires, notamment caractérisées par des parents trop permissifs laissant leurs enfants s'approprier la voirie comme un nouveau terrain de jeu ;
- **Comportements inadaptés et inadmissibles** de la part de certains clients sous la halle du marché central (refus de l'hygiène des mains, tentatives de fréquentation en groupe et irrespect des mesures de distanciation sociale notamment), alors même que la réouverture dérogatoire du marché central n'a été obtenue que sous l'unique condition du strict respect des modalités de l'arrêté préfectoral.

Même si cet **irrespect** des consignes ne concerne **qu'une minorité**, Yves Métaireau le **condamne fermement** et rappelle à chacun l'obligation de respecter toutes les mesures de confinement, en particulier, en limitant au strict nécessaire ses déplacements.

Il précise également que les **contrôles de police** seront **intensifiés** et **assortis des consignes de verbalisation à la clé**.



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

